BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT
CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 13.11.2026
Visible par le public jusqu´au: 13.11.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000024867

Entité de publication



Commune d'Evionnaz, Rue Principale 26, 1902 Evionnaz

Demande d'autorisation de construire - Installation d'une paroi de protection, Evionnaz

Titre du projet de construction
Installation d'une paroi de protection

Numéro pour consultation eConstruction
b9afb496

Requérant(e)
Jean-Luc Pignat

Auteur(e) de plans
Jean-Luc Pignat

Parcelle
Parcelle 905, No Folio 3, Lieu-dit La Fin d'Amont

Coordonnées
2'567'711 1'114'218

Propriétaires
Marie-Christine et Jean-Luc Pignat

Affectation(s) de la (des) zone(s)
Zone d'habitat collectif

Moyen de droit / Consultation
Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune d'Evionnaz, Rue Principale 26, 1902 Evionnaz, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin Officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact
Administration communale d'Evionnaz Service des Constructions
Rue Principale 26
1902 Evionnaz

Délai de mise à disposition
Expiration du délai: 14.12.2026